

Protection Juridique Professionnelle

L'activité professionnelle protégée par des pros !



OBJET

- **Prémunir le chef d'entreprise des tracas quotidiens**

CIBLE

- **Commerçants, artisans et professions libérales**

GARANTIES

- Assistance, défense pénale et administrative, protection sociale, protection fiscale, conflit individuel du travail, locaux professionnels, droit de la construction, litiges avec les fournisseurs, litiges avec les clients, recouvrements des créances

ASSISTANCE

- Informations juridiques, assistance d'un juriste, assistance moyens financiers, défense des intérêts devant les tribunaux

Mentonnaise d'Assurances

15 Porte de France – BP223 – 06500 Menton

Tél : 04 93 57 03 03 Mail : contact@mentonassurances.com